

La Mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30,
et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 9 mai 2011 à 20h30.

12 avril 2011

Vous souhaitez faire paraître un article dans un journal local.....
Courrier de l'Ouest, contactez Monique Thiou au 02-41-45-32-66 Ouest France, contactez Gérard Robin au 02-41-57-70-27

La pensée du mois j'ai décidé d'être heureux, car c'est bon pour la santé !
Voltaire

Chorale d'Ecouflant à la Grange aux Dîmes le samedi 16 avril à 20h30

**Soirée Cabaret le samedi 21 mai à la Grange aux Dîmes
avec le groupe « Les Gamins d'Paris »**

Annuaire
Mairie
tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairiesoulaines
@wanadoo.fr
Grange aux Dîmes
(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16
Bibliothèque
02-41-44-29-72
Local jeunes
02-41-57-63-98
École (direction)
02-41-45-72-08
(garderie)
02-41-45-37-95
(cantine)
02-41-45-71-38

Rappel !
5ème anniversaire
du jumelage au
weekend de Pâques.

**Samedi 16 avril,
de 9 h à 12 h,
mairie
portes ouvertes !**

*Vous pourrez ainsi visiter les
locaux rénovés de la mairie,
ainsi que les logements au 1er
et 2ème étage, qui seront loués
très prochainement.*

Association des parents d'élèves de l'école.

A l'occasion de sa 1ère édition, l'APE invite tous les enfants de Soulaines à se joindre à son carnaval. Nous vous donnons RDV sur le parking de l'école à 10h, déguisé, pour défiler dans les rues. Afin de prolonger cette rencontre, nous nous retrouverons à la salle du Tilleul où buvettes, confiseries et l'exposition de masques marqueront joyeusement l'arrivée du printemps. Nous rappelons aux familles que la remise des lots de la tombola "éco diversité" sera réalisée au retour du carnaval. Christelle PINEAU, présidente de l'APE

Jeudi 31 mars, la municipalité représentée par M Septans, maire et M Robert, adjoint, a participé avec Mme Drouin, directrice, à une réunion de concertation avec M Terrien, adjoint de l'Inspectrice d'Académie, à propos du blocage d'une classe de l'école. Une délégation de parents était



aussi présente. Pour l'instant, le blocage de la 5ème classe est maintenu jusqu'en juin, mais avec de nouvelles inscriptions très récentes, le maintien de cette 5ème classe est en bonne voie. Mais il faut cependant rester vigilant.
La municipalité.



Bibliothèque municipale

Les parents d'élèves organisent, samedi matin 16 avril, un carnaval des enfants. Les jours précédents, les enfants prépareront en classe divers objets dont des masques. Une partie de ces objets sera exposée à la bibliothèque qui pourra ainsi être "visitée" à la fin du parcours du carnaval, celui-ci se terminant à la salle du Tilleul et dans la cour. Gérard Robin sera présent à la bibliothèque ce samedi matin et ainsi informera les parents présents sur le fonctionnement de la bibliothèque.

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 14 mars 2011.

- une charte d'engagement et de partenariat avec la Poste sera signée prochainement.
- le Conseil décide d'interdire l'implantation d'éoliennes individuelles inférieures à 12m dans les zones U et AU du P.L.U. de Soulaines, ceci pendant l'élaboration du P.L.U. communautaire et jusqu'à son approbation.
- il est rappelé la réception d'un groupe de citoyens allemands à 11h le samedi 23 avril en mairie, avec l'inauguration du rond point de Rottmersleben.

Le compte-rendu du Conseil municipal du lundi 11 avril concernant notamment le vote du budget fera l'objet d'une page spéciale dans le prochain Soulaines Infos.

Les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Commission environnement.

En association avec le comité de randonnée de Maine et Loire, le chemin pédestre dit "le circuit de la forêt" a été nettoyé et rebalisé le 16 mars.

Huit personnes se sont investies pour que le balisage soit correctement vu des randonneurs.

Attention!!! le départ de ce chemin se fait désormais de la salle Cortequisse. Ceci facilitera le stationnement pour nos amis randonneurs.

Le circuit des châteaux de l'Aubance sera lui aussi nettoyé dans les



Infos

Le Conseil général nous fait savoir qu'il a adopté une charte de l'environnement et du développement durable, afin de préserver la biodiversité. La commission des routes départementales va mettre en place à partir de 2011 un fauchage raisonné pour les accotements routiers sur 5000 km. Cela consiste à une fauche de 1m50 de large lors de la coupe de printemps, la 2ème coupe sera retardée plus tard en juillet, et la 3ème coupe de septembre ne sera faite que si la croissance de l'herbe le justifie. Cela évitera l'émission de 10 tonnes de CO2.

Pour ce qui est de notre commune, nous allons, pour les mêmes raisons, retarder la coupe de l'herbe sur le parcours de santé de Châruau. Nous avons procédé ainsi l'an dernier sur la parcelle du bassin d'orage du lotissement le "clos des Grands Prés" et nous allons recommencer cette année. Cette formule favorise l'accomplissement du cycle de vie des différentes espèces.

Initiatives Emplois recherche du personnel pour les ébourgeonnages, palissages et effeuillages 2011. Information le mardi 19 avril à 14 h salles annexes de Thouarcé.

Le Conseil général vient d'ouvrir un nouveau site internet www.assistantsmaternels49.fr destiné à simplifier les démarches des parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants.

Un nouvel espace presse, qui condense et hiérarchise l'ensemble des informations de la ville et de l'agglomération est accessible en cliquant sur ce lien : <http://presse.angers.fr>. L'information y est traitée en temps réel.

Rappel

- la mairie sera fermée le samedi de Pâques 23 avril.
- la pêche sera fermée dans l'étang communal en 2011.

Lotissement du clos des Grands Prés.

Le « Val de Loire » a commencé la construction de 6 logements locatifs. Déjà 6 permis de construire ont été déposés en mairie pour la 2ème tranche.



Le tournoi annuel de tennis aura lieu du 16 avril au 1er mai à la halle de tennis. Venez voir de belles rencontres le soir et le weekend.

Une soirée dansante est prévue à la salle Cortequisse le 28 mai, à 20h30, avec le groupe Dynam'hit ! Le tarif est de 12€ par adulte et de 8€ par enfant. Inscriptions au 02 41 45 71 28 et 06 73 24 45 41.

Association Espoir.

Le rideau s'est refermé sur les six représentations "d'Impair et Père".

La saison est terminée. Les acteurs et actrices remercient tous les habitants de Soulaines, adhérents, ou non-adhérents de l'association. En effet, vous avez participé grandement au succès sans précédent de la Troupe !

750 spectateurs environ sont venus nous encourager. Une cinquantaine d'autres n'ont pu participer au spectacle, faute de places.

La Troupe remercie la Municipalité, qui en nous réservant la salle de la Grange aux Dîmes pendant un mois, nous a permis de répéter dans les meilleures conditions. Merci aussi aux techniciens de la "Gad" qui se sont dépensés sans compter pour aider à la réussite du spectacle. Et peut-être à l'année prochaine !

